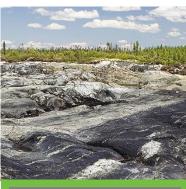
Concours québécois en entrepreneuriat Tribune osentreprendre Consultez l'article • P. 4-6 Chapaisienne



Inscription en ligne jusqu'au 14 mars



Consultez l'article • PAGE 2 Vanadiumcorp présentera son projet minier «Lac au Doré» le 2 février



Consultez l'article • PAGE 17 Nouvelle surfaceuse en février pour l'aréna!

19e ÉDITION DU DÉFI POLAIRE **DES MINOUNES**

C'est le 13 février prochain qu'aura lieu le Défi polaire de Minounes avec 7000\$ en bourses et une motoneige neuve en prix de participation! • PAGE 3

Consultez l'article • P.26-28

CONSULTATION **PUBLIQUE** concernant le Plan de gestion des matières résiduelles



INVITATION

Date Mardi, 2 février 2016 Lieu Hôtel de ville de Chibougamau Heure 18 h 30

Présentation en anglais

En collaboration avec



Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole





C'est sous le thème

Potential for new industry in Chibougamau / The Lac
Dore Vanadium Project Explained
que Monsieur Adriaan Bakker,
président et chef de la direction de VanadiumCorp
présentera son projet minier Lac Doré
situé à Chibougamau.





7000\$ et plus en bourses 1 motoneige neuve en prix de participation Soirée dansante extérieure avec feu de camp

Prix pour les 12 premières positions au pointage, Prix de participation de 1000\$

Le défi polaire des minounes est une randonnée de motoneiges antiques empruntant un sentier surfacé aménagé pour l'occasion d'une longueur de 60km. Ce sentier est tracé en forêt et passe par la communauté d'Oujé-Bougoumou qui nous reçoit avec un goûter traditionnel. Les participants reviennent par le lac Opémiska et le club de motoneige. 4 relais sont aménagés le long du parcours. Le coût d'inscription est de 110\$ pour une équipe de 2 motoneiges ce qui inclut 2 soupers et 2 consommations. Les motoneiges récentes peuvent participer mais des points bonis sont attribués pour les vieilles motoneiges. Nouveauté cette année : une soirée dansante extérieure avec feu de camp se tiendra en soirée le 12 février au club de motoneige situé au km 331 de la route 113.



Inscription au club de motoneige le 12 février 2016 de 19h00 à 22h00 ainsi qu'au centre communautaire de Chapais le 13 février 2016 de 8h00 à 10h30. Départ du centre communautaire de Chapais le 13 février 2016 à 10h30. Souper servi au centre communautaire de 17h00 à 19h00 suivi d'une soirée dansante pendant laquelle les bourses seront remises.

INFORMATIONS:

Jacques Bérubé : 418-770-7372

Martin Blanchet: 418-745 2117

cmchapais@hotmail.ca

www.clubmotoneige.com

Commanditaire principal:









Au nom du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, la présidente, M''' Manon Cyr, ainsi que le vice-président, le Grand Chef Dr. Matthew Coon Come, sont heureux d'annoncer la nomination de Mme Johanne Lacasse à titre de directrice générale. M''' Lacasse est entrée en fonction le 7 décembre 2015.

Mme Lacasse a su démontrer ses qualités de gestionnaire avec un leadership mobilisateur par une longue feuille de route en matière de gestion, de relations publiques et gouvernementales ainsi que de développement de partenariats.

Nous souhaitons le meilleur des succès à Mme Lacasse dans l'exercice de son nouveau rôle.

COUP D'ENVOI À L



e président d'honneur régional du Défi OSEntreprendre Nord-du-Québec, l'homme d'affaires bien connu, monsieur Clément Breton de Chapais a donné le coup d'envoi de la 18e édition du Défi OSEntreprendre, jusqu'à tout récemment connu sous le nom du Concours québécois en entrepreneuriat, à l'occasion d'un 5 à 7 organisé par la SADC

Chibougamau-Chapais.

Dès son jeune âge, il avait dans l'âme, la passion et l'envie de devenir un entrepreneur. Sa soif d'apprendre et de vouloir relever de nouveaux défis lui ont permis de grandir et de découvrir toutes les étapes importantes pour devenir un bon entrepreneur.

Il s'est impliqué dans le Festival du doré Baie-James, il est pompier vo-





A 18E ÉDITION RÉGIONALE DÉFI OSENTREPRENDRE



lontaire, président du Club de Curling de Chapais et membre de la fondation du Centre de santé de Chibougamau-Chapais.

Polyvalent, persévérant et déterminé, il a gravi la montagne un pas à la fois. Aujourd'hui, propriétaire du Marché Bonichoix de Chapais, il a su prendre une place de choix dans le domaine entrepreneurial.

Selon monsieur Breton, un entrepreneur, doit être autonome, créatif et responsable. De façon

générale, il est considéré comme un réalisateur de projets, comme une personne capable de transformer un rêve, une idée, un problème ou une occasion en une entreprise. Le plus grand Défi en entrepreneuriat de toute la Francophonie

Mis sur pied voilà 18 ans, le Défi OSEntreprendre est le seul qui réunit le monde de l'éducation et le milieu des affaires. Cette synergie constitue un bel outil de promotion, de développement et de valorisation de l'entrepreneuriat qui mobilise toutes les régions du Québec.

Grâce à son volet Entrepreneuriat étudiant, le Défi interpelle les jeunes du primaire à l'université. Il permet à tous les étudiants du Québec de concrétiser un projet entrepreneurial et de développer, entre autres, leur leadership, leur créativité, leur solidarité et leur sens de l'initiative.

Le Défi OSEntreprendre s'adresse également aux femmes et aux hommes de 18 ans et plus qui ont un projet d'entreprise et qui en sont aux premières étapes de la réalisation. En s'inscrivant au volet Création d'entreprise du Défi, ces futurs entrepreneurs sont amenés à préparer un plan d'affaires détaillé pour bien évaluer le potentiel de leur projet et se poser les bonnes questions dès le début.

Un partenariat gagnant

Le succès de l'aventure est le fruit d'une magnifique collaboration. Les organisateurs locaux et régionaux mettent à contribution leur compétence et leur savoir-faire. Ils sont appuyés en cela par de nombreux partenaires, dont le soutien ne s'est jamais démenti au fil des années, et par de nouveaux commanditaires qui se sont joints au Défi en cours de route. Celui-ci est devenu un lieu et un moment incontournables pour les principaux acteurs de l'entrepreneuriat au Nord-du-Québec.

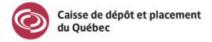
La 18e édition du Défi OSEntreprendre se poursuivra jusqu'au **14** mars **2016, 16 h, date limite d'inscription des projets**. Une activité de remise de prix, aura lieu le mardi,

3 mai 2016 à la salle communautaire

PARTENAIRE PRÉSENTATEUR



PARTENAIRES OR



PARTENAIRE EN TITRE





PARTENAIRE PLATINE



PARTENAIRE MÉDIA



Nouvelles en bref





de Chapais au 188, boulevard Springer où l'on couronnera les lauréats à l'échelon régional.

L'inscription en ligne et tous les détails du Défi sont disponibles sur le site Web: www.osentreprendre.quebec

Source:

Guylaine Fréchette, responsable régionale Défi OSEntreprendre Nord-du-Québec 600, 3e Rue, bureau 1 Chibougamau, Québec G8P 1P1 sadc.developpement@lino.com Tél.: 418-748-6477, poste 224

Téléc.: 418-748-6160

Clément Breton Marché Bonichoix 116, boulevard Springer Chapais (Québec) GOW 1HO Tél.: 418-745-2556

Téléc. 418-745-2557

APPEL DE CANDIDATURE – COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

e Comité Consultatif d'Urbanisme est à la recherche de candidats afin de combler trois postes laissés vacants. Le Comité Consultatif d'Urbanisme (ou CCU) est un comité constitué en vertu d'un règlement de la municipalité conformément à la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1) et est chargé de produire des recommandations relatives à la planification et à l'urbanisme sur le territoire de la Ville de Chapais. De plus, le CCU est chargé de veiller à l'application de tous les moyens dont la ville dispose pour promouvoir l'urbanisme, l'aménagement du territoire et sa protection. Plus spécifiquement, le CCU agit dans les limites imposées par tout règlement adopté par la Ville de Chapais et est responsable de :

Recommander au Conseil municipal la révision du Plan et des Règlements d'urbanisme;

Prendre position sur divers sujets qui lui sont soumis par le responsable du service, la direction générale ou par le Conseil et doit faire rapport à ce dernier des recommandations du Comité à leur sujet;

Étudier et faire des recommandations dans tous les domaines touchant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction;

Faire des recommandations au Conseil sur toutes les demandes d'autorisation où son avis est obligatoire en vertu des lois provinciales:

Réaliser ou recommander la réalisation de toutes études, analyses qui lui sont soumises;

Réaliser des consultations publiques à la demande du Conseil.

Les trois postes vacants visent les personnes impliquées dans les secteurs suivants :

2 postes vacants pour le secteur « Association commerciale ou commerçant ayant un bureau d'affaires ou des activités sur le territoire de la ville de Chapais »;

1 poste vacant pour le secteur industriel œuvrant sur le territoire de la Ville de Chapais.

Tous les citoyens interpellés par les questions d'urbanisme et de développement territorial sont invités à poser leur candidature. L'implication sur ce comité requiert certaines compétences en matière de planification et de gestion des activités d'un service d'urbanisme. Pour ce faire, vous n'avez qu'à envoyer une lettre exposant vos motivations à participer aux rencontres du comité consultatif en urbanisme aux coordonnées suivantes :

Comité consultatif en urbanisme 145, boul. Springer c.p. 380 Chapais (Qc) GoW 1H0

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec Jean-Philippe Lalancette au 418-745-2511 poste 229, ou par courriel à : jplalancette@villedechapais.com.

Agrandissement de l'aérogare de Chibougamau-Chapais - lancement de l'appel d'offres pour la conception des plans et devis

e député d'Ungava, M. Jean Boucher, est heureux d'annoncer, au nom du ministre des Transports, M. Robert Poëti, le lancement de l'appel d'offres pour la conception

des plans et devis en vue de l'agrandissement de l'aérogare de Chibougamau-Chapais.

La concrétisation du projet d'agrandissement de ce bâtiment permettra de répondre adéquatement aux exigences réglementaires en matière de transport aérien. De plus, les futures installations assureront de façon sécuritaire et efficace les services offerts aux usagers avant et après leur embarquement.

Depuis les dernières années, une augmentation importante du nombre de passa-

gers est observée à l'aéroport de Chibougamau-Chapais. Entre 2006 et 2013, le nombre total de passagers ayant transité par cette aérogare a presque doublé, passant de 19 846 à 38 799. La superficie de l'aérogare sera doublée en augmentant substantiellement la zone publique, offrant ainsi un meilleur confort des usagers. Ces derniers pourront bénéficier également d'une diminution



des files d'attente, car une meilleure fluidité de la circulation entre les salles d'attente et les espaces réservés aux transporteurs, aux bureaux de NavCanada, de l'Administration canadienne de la sûreté du transport canadien (ACSTA) et ceux du ministère des Transports sera assurée. Ces améliorations conjuguées permettent au Ministère de faciliter le passage des usagers à l'aérogare de Chibougamau-Chapais tout en se conformant au cadre réglemen-

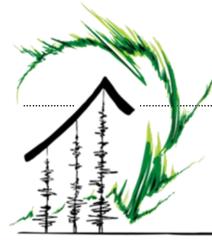
taire en aéroportuaire.

Comme le soutient le député d'Ungava, M. Jean Boucher, « le transport aérien joue un rôle de première instance dans les communautés nordiques pour favoriser le développement social et économique. La réalisation des plans et devis sera effectuée en fonction d'assurer la pérennité de l'aérogare en considérant les besoins actuels et futurs ».

« Lancé dans le cadre des investissements aériens 2015-2017 prévus pour le Nord-du-Québec, cet appel d'offres marque une étape importante pour l'agrandissement de l'aérogare de Chibougamau-

Chapais. L'annonce d'aujourd'hui se veut une action concrète pour assurer le développement des installations aériennes nordiques du Québec », a ajouté le député.

Source: Cabinet du ministre des Transports



Administration régionale Baie-James

ÉLECTION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE

ans le cadre de la 23e séance du conseil d'administration de l'Administration régionale Baie-James (ARBJ), tenue le 14 janvier 2016, des élections ont eu lieu visant à nommer le comité exécutif pour un mandat se terminant le 31 janvier 2017.

Tout d'abord, les administrateurs ainsi que les employés tiennent à exprimer leurs sincères remerciements à monsieur René Dubé pour tout le temps consacré et le rigoureux travail accompli à titre de président lors de ces deux dernières années.

D'autre part, l'Administration régionale Baie-James désire féliciter monsieur Alain Poirier pour sa nomination à la présidence de même que l'ensemble du conseil exécutif, formé de messieurs René Dubé et Steve Gamache, respectivement aux postes de 1 er et 2 e vice -président, et de monsieur André Elliott à titre de secrétaire-trésorier.



Alain Poirier , nouveau Président de l'ARBJ

© www.greibj-eijbrg.com

Le conseil d'administration compte onze membres, soit les maires des villes et quatre personnes que le conseil de chacune de ces villes désigne parmi ses membres ainsi que les présidents des localités. La liste complète des membres formant le conseil d'administration est accessible sur le site www.arbj.ca.

À propos de l'Administration régionale Baie-James

L'Administration régionale Baie-James agit au bénéfice des Jamésiens pour toute question relative au développement gional. À ce titre, elle est l'interlocutrice privilégiée auprès du gouvernement. Elle soutient la concertation des partenaires et, le cas échéant, donne des avis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Également, elle des ententes spécifiques avec les ministères et organismes gouvernementaux impliqués dans le développement régional, en vue d'exercer certains pouvoirs et responsabilités quant à la mise en oeuvre de priorités régionales et pour adapter les actions et les programmes gouvernementaux aux particularités régionales.

Source : Administration régionale Baie-James 1-800-516-4111

INTERDICTION DE STATIONNEMENT EN HIVER



15 NOV. AU 15 AVRIL

Boulevard Springer



15 NOV. AU 15 AVRIL

Toutes les rues et ruelles de Chapais, excepté le **boulevard Springer**

Source: RÈGLEMENT MUNICIPAL 15-454, ARTICLE 25

Services aux citoyens



LE TEMPS DES RÉSOLUTIONS EST ARRIVÉ : BOUGEZ PLUS ET MANGER MIEUX!

PAR OÙ COMMENCER?

Pour améliorer sa forme, il faut opter pour une approche globale. Tout est une question d'équilibre. Modifiez certains de vos comportements, soyez plus actif et revoyez vos habitudes alimentaires. Pas besoin d'être sportif pour être actif! les résultats sur votre énergie ne se font pas attendre longtemps. La régularité, c'est la clé!



On ne devrait pas

On prête attention à l'essence que l'on met dans notre voiture alors, pourquoi ne faisons-nous pas de même avec notre corps?



On recommande de bouger tous les jours, et ce, le plus souvent possible en tenant compte de votre capacité et en choisissant des activités appropriées. On peut bouger à la maison, au travail, dans nos déplacements ou dans nos loisirs. Il est plus rentable d'être actif la plupart des jours que de concentrer ses activités en une ou deux séances par semaine. Être et demeurer actif c'est bon pour le cœur et les poumons et

À 75 ans, on aura ingéré près de 75 000 repas. Alors, cela vaut sûrement la peine de carburer au « super ». D'abord, limitez les gras « saturé » et « trans ». Ensuite, mangez moins sucré. Souvent, ces aliments contiennent beaucoup de calories et sont peu nutritifs. Limitez votre consommation de sel.

consommer plus de 2/3 de cuillère à thé de sel par jour. Puis, respectez le Guide alimentaire canadien avec ses quatre groupes d'aliments à consommer tous les jours. Consommez plus de produits céréaliers à grains entiers. Optez plus souvent pour des légumes et des fruits colorés. Choisissez des produits laitiers faibles en gras et

plus souvent des viandes maigres et buvez de l'eau régulièrement.

Pour plus d'information ou pour me consulter, communiquez avec moi :

Martine Lauzon

Infirmière clinicienne en maladies chroniques—Centre de santé René-Ricard Tél.: 418 745-2591, poste 265

Pour en savoir plus :

Guide alimentaire canadien ww.hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/index-fra.php

Kino-Québec:

http://www.kino-quebec.qc.ca

Le défi est de passer de la théorie... à l'assiette... è l'assiette... à l'action!

Projet pilote sur l'utilisation d'antidérapants sur les pneus et chenilles des véhicules hors route

Chibougamau, le 22 janvier 2015

- Tourisme Baie-James se réjouit de l'annonce du ministre des Transports du Québec, M. Robert Poëti qui a tenu à préciser que dans le cadre du projet pilote sur l'utilisation d'antidérapants sur les pneus et les chenilles des véhicules hors route, il n'a jamais été de son intention d'interdire les antidérapants pour les motoneiges, tout en réitérant que la sécurité sur les routes ou hors route constitue pour lui une priorité de tous les instants.

«Lors de la rédaction de l'arrêté ministériel, une généralisation des mesures à l'ensemble des VHR a pu laisser croire que nous avions la volonté de restreindre l'utilisation d'antidérapants pour les motoneiges, ce qui n'est abso-

> lument pas le cas. Pour éviter toute con

fusion dans son application, le de libellé l'arrêté sera donc précisé dans les meilleurs délais », a mentionné le ministre Poëti.

Pour sa part, la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec s'est dite rassurée par les dυ propos ministre. « Nous considérons qu'il s'agit là d'une excellente nouvelle pour la sécurité des amateurs de motoneige et de l'industrie touristique hivernale », a reconnu la présidente de la Fédération, Mme Denise Grenier, tout en offrant sa pleine collaboration ce dossier.

région, si distinctive du reste du Québec », a tenu à souligner Mitchell Dion, directeur général de Tourisme Baie-James.

-30-

Source: Gouvernement du Québec

Informations: Mitchell Dion, directeur général Tourisme Baie-James



« C'est une excellente nouvelle pour l'industrie de la motoneige en Eeyou Istchee Baie-James. Nous invitons d'ailleurs les motoneigistes à décovrir notre belle



Nous sommes heureux de vous annoncer que 2015 a été l'année la plus achalandée en terme de visiteurs et en terme de pages vues depuis que le site a été mis en ligne en octobre 2012! (+17% visiteurs par rapport à

2014 et +32% visiteurs par rapport à 2013!!) En effet, le site con-

nait une popularité croissante et les citoyens l'utilisent de plus en plus. N'hésitez surtout pas à faire des commentaires ou des suggestions concernant le site internet de la municipalité:

Mathieu Prévost - Administrateur



Tél.: 418-745-2511 p. 230

mprevost@villedechapais.com



LE CONSEIL EN BREF

Voici les faits saillants des séances du conseil municipal, de décembre 2015 et janvier 2016.

Budget 2016 et plan triennal d'immobilisations

Les membres du conseil ont adopté à la séance de décembre le budget d'opération 2016 de la Ville et le plan triennal d'immobilisations pour 2016 à 2018. Ce budget équilibré présente des revenus et des dépenses de l'ordre de 5,4 M\$. (voir autre texte)

Mise en place du comité interministériel

Lors de sa séance régulière de janvier, la Ville de Chapais a demandé au premier ministre du Québec Philippe Couillard la mise en place immédiate d'un comité interministériel présidé par le député d'Ungava Jean Boucher, comité qui sera aussi chargé d'accompagner la Ville de Chapais dans la diversification de son économie. On se rappellera que le 9 octobre dernier lors de l'an-

nonce de la nouvelle entente intervenue entre Chapais Énergie et Hydro-Québec, le ministre responsable de la région et ministre délégué aux Mines, Luc Blanchette, avait annoncé, au nom du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, Pierre Arcand, que le gouvernement du Québec accompagnera la Ville de Chapais dans la diversification de son économie, notamment en mettant en place via la Société du Plan Nord un comité interministériel chargé de soutenir la diversification de l'économie chapaisienne et de participer à l'élaboration de projets tirant particulièrement avantage de la présence de la centrale de cogénération de Chapais.

Sous-location d'un terrain à IAMGOLD

Les élus municipaux ont accepté les termes de l'entente permettant à la Ville de sous-louer un terrain dans le parc industriel à la minière IAM-GOLD, et ce, en accord avec la Planification stratégique 2013-2023 où le Conseil municipal s'est engagé à favoriser l'établissement de nouvelles entreprises, notamment en mettant en place des stratégies de recrutement d'entrepreneurs extérieurs. Ce terrain sera bientôt acquis par la municipalité auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Depuis quelques années, IAMGOLD et ses partenaires mènent des programmes d'exploration sur la propriété Monster Lake et ses alentours, programmes qui ont jusqu'ici donné d'excellents résultats.

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire

En vertu de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec de 2012, le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) s'est vu confier la responsabilité d'établir, pour les Terres de catégorie III d'Eeyou Istchee Baie-James, des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (tables GIRT). Afin de permettre aux différents usagers de ce territoire public de participer à l'élaboration de



la planification des activités d'aménagement forestier, le GREIBJ a créé dix différentes Tables GIRT rattachées principalement à chacune des unités d'aménagement forestier de la région. Or, quatre unités d'aménagement forestier sont situées à proximité de la Ville de Chapais (26-63, 26-64, 26 65 et 26-66) et quatre Tables GIRT différentes seront formées. Pour des raisons d'efficience et d'économie des deniers publics, les membres du conseil ont demandé au GREIBJ le regroupement de Tables GIRT comme cela avait été fait en 2010 par la Conférence régionale des élus de la Baie-James (CRÉBJ) avec le regroupement des Tables GIRT de Chapais et Chibougamau.

Aides financières

Le Festival du doré Baie-James s'est vu octroyé une aide de 10 000 \$ pour son édition 2016 et un montant de 1 500 \$ a été accordé au Club de motoneige de Chapais pour com-

manditer la première position de sa 19e édition de son Défi polaire des minounes, et ce, conformément à l'engagement du Conseil municipal dans sa planification stratégique 2013-2023 à favoriser et à appuyer les événements et les rassemblements populaires.

Demande d'audiences publiques au COMEX

Les élus chapaisiens ont demandé au Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX) la

.....

tenue à Chapais d'audiences publiques sur le projet d'usine de production de granules de bois par Rentech inc. dans le secteur de Chapais. Ainsi, à la suite de la diffusion à la fin novembre par le CO-MEX sur son site internet des documents déposés par Rentech inc., et en raison des impacts socioéconomiques majeurs de ce projet sur la communauté de Chapais, le conseil municipal réclame que la population chapaisienne soit convenablement informée et consultée avant que le COMEX se prononce sur ce projet.

Comité consultatif sur la sécurité routière

Les membres du conseil ont donné un mandat au Comité consultatif sur la sécurité routière afin qu'il lui recommande des solutions durables à trois questions de sécurité routière, à savoir les limites de vitesse dans le parc industriel, la limite de vitesse à l'entrée ouest de la Ville ainsi qu'une problématique de vitesse à l'intersection de la 1ère Avenue et de la 10e Rue.

Achat d'une surfaceuse à glace

À travers son plan stratégique 2013-2023, le Conseil municipal s'est engagé à améliorer les infrastructures de loisir et les parcs, notamment en remplaçant la vieille surfaceuse à glace âgée de 45 ans. Grâce au soutien financier de la minière Goldcorp – Éléonore (25 000 \$), les élus ont accepté la proposition d'achat d'une surfaceuse à glace complètement réusinée de marque Zamboni 2002 au montant de 51 600 \$ plus les taxes applicables. Cette nouvelle surfaceuse devrait normalement être en fonction à la fin de février.

Steve GamacheMaire





BAISSE DU TAUX DE TAXE DE 16 %

hapais, le 15 décembre 2015 - La Ville de Chapais a adopté ce soir son budget 2016 lors d'une séance extraordinaire ainsi que le règlement de taxation, lequel comporte une baisse importante du taux de taxation pour les propriétés résidentielles. Le budget d'opération 2016 de la Ville de Chapais présente des revenus et des dépenses de l'ordre de 5,4 M\$. Ce budget équilibré, prudent et responsable a été élaboré en tenant compte du nouveau rôle d'évaluation qui entrera en viqueur au mois de janvier, des augmentations des dépenses incompressibles (masse salariale, Sûreté du Québec, contrats de services, ...), du transfert aux municipalités de nouvelles responsabilités et obligations ainsi que du nouveau pacte fiscal 2016-2019 conclu entre le gouvernement québécois et les municipalités. Toutefois, le fait marquant du budget 2016 demeure la baisse marquée du taux de taxation foncière du secteur résidentiel qui passera sous la barre du 2 \$.

Baisse du taux de la taxe foncière résidentielle

Lors de cette séance, le maire Steve Gamache a annoncé une baisse de la taxe foncière pour le secteur résidentiel de l'ordre de 16 %. Le taux passera de 2,30 \$ du 100 \$ d'évaluation à 1,94 \$. Pour les secteurs industriel et commercial, le taux sera augmenté à 5,25 \$ afin de tenir compte de la baisse de l'évaluation de l'en-

semble de ces deux secteurs dans le nouveau rôle triennal et mieux répartir le fardeau fiscal entre catégories de contribuables. Comme par les dernières années, la tarification des services municipaux sera majorée de 3 % afin de compenser la hausse des coûts d'opération et du coût de la vie. Ainsi, la tarification pour l'eau potable passera de 339 \$ à 349 \$ et celle pour les matières résiduelles et recyclables, de 201 \$ à 207 \$.

Pour la taxe spéciale environnementale, qui a été introduite en 2015 pour une durée maximale de 5 ans, elle comprendra le même montant fixe que l'an dernier, soit 175 \$ par immeuble, assujetti à un montant supplémentaire qui baissera à 0,08 \$ du 100 \$ d'évaluation au lieu du 0,10 \$, et ce, pour chaque catégorie d'immeubles. Rappelons que cette taxe a vu le jour afin de réaliser la fermeture d'anciens dossiers environnementaux conformément aux engagements pris par la municipalité lors de l'obtention de ses certificats d'autorisation environnementale et obtempérer aux directives du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (lieu d'enfouissement sanitaire et son bassin de lixiviats, dépôt de matériaux secs, dépôts de neiges usées).

Nouveau rôle d'évaluation

Le nouveau rôle d'évaluation triennal 2016-2017-2018 préparé par la firme Cévimec-BTF a été déposé en septembre dernier et est composé des valeurs établies en date du 1er juillet 2014. L'évaluation foncière imposable totale atteint 72 704 300 \$, en hausse de 31 % par rapport au dernier rôle qui datait de 2013. La maison unifamiliale moyenne est maintenant évaluée à 104 160 \$ comparativement à 73 620 \$ en 2013.

Programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2016, 2017 et 2018 totalise 4 M\$. Ce programme renferme les grandes orientations d'investissement de la Ville pour les trois prochaines années et est validé tous les ans par le conseil municipal. Les investissements majeurs présentés dans le plan triennal sont pour l'année 2016: la mise à niveau du terrain de jeux près du centre communautaire et sportif; la construction d'un nouveau DNU; l'aménagement du nouveau garage municipal et de la caserne des pompiers ainsi que la réfection de certaines conduites d'aqueduc et d'égout.

Conclusion

« Les membres du conseil municipal et les gestionnaires de la Ville ont effectué un exercice rigoureux afin de préparer le budget 2016. Nous avons été prudents de façon à pour-



suivre l'amélioration de nos infrastructures et des services aux citoyens ainsi que la mise en œuvre de notre plan stratégique lancé en 2013 », a conclu le maire Steve Gamache.

Sources:

Mélanie Gagné, Directrice générale adjointe 418-745-2511 poste 228

SUIVEZ-NOUS SUR





www.facebook.com/villedechapais

Nouveau programme d'aide aux personnes agées pour le paiement

es rôles d'évalua- des taxes municipales pal; tion entrés en vigueur depuis le milieu des années 2000 au Québec se sont traduits, dans le cas de certaines résidences, par une hausse de leur valeur imposable parfois beaucoup plus importante que la moyenne, d'où des augmentations élevées de taxes. Or, certaines de ces résidences sont occupées depuis longtemps par des personnes retraitées dont les revenus sont fixes et modestes, de sorte qu'il leur est difficile d'absorber des hausses de taxes importantes.

Lors de son budget 2015-2016, le gouvernement du Québec a annoncé la mise place d'un nouveau programme d'aide aux aînés pour compenser en partie une hausse des taxes municipales à la suite de l'entrée en vigueur d'un rôle d'évaluation. En vertu de ce programme, les aînés qui sont propriétaires de longue date de leur résidence pourront, sous réserve du respect de certaines conditions, bénéficier d'une subvention visant à compenser en partie taxes municipales les payables à l'égard de leur résidence à la suite d'une augmentation de sa valeur, si cette augmentation excède, de façon significative, l'augmentation moyenne subie par certains immeubles résidentiels de l'ensemble du territoire de la municipalité.

Les personnes admissibles doivent, notamment:

- Être résidentes du Québec au 31 décembre de l'année précé-
- Être âgées de 65 ans et plus;
- Avoir un revenu familial pour d'imposition l'année précédente de 50 000 \$ et moins;
- Être propriétaires depuis au moins 15 années consécutives de l'unité d'évaluation visée;
- Occuper l'unité d'évaluation comme lieu de résidence princi-

- L'unité d'évaluation visée est entièrement résidentielle et ne comporte qu'un seul logement;
- Doivent constater que l'augmentation de la valeur du nouveau rôle d'évaluation excède d'au moins 7,5 % l'augmentation moyenne.

L'aide prendra la forme d'une subvention allouée dans le cadre de la déclaration de revenus. Le montant de la subvention sera obtenu en appliquant un taux de taxes à la partie de la valeur de l'immeuble qui excède de 7,5 % le pourcentage moyen d'augmentation de la valeur des résidences.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a publié sur son site internet un document d'information détaillé sous forme de questions et réponses. Nous vous invitons à le consulter pour plus de renseignement.

http://www.mamrot.gouv.gc.ca



SERVICE DU GREFFE

Avis public *

Est par les présentes données par la soussignée,

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais a adopté la résolution 15-12-271, en séance ordinaire tenue le 15 décembre 2015, le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2016 :

JOUR	DATE DE LA SÉANCE	HEURE
Mardi	19 janvier 2016	19h00
Mardi	16 février 2016	19h00
Mardi	15 mars 2016	19h00
Mardi	19 avril 2016	19h00
Mardi	17 mai 2016	19h00
Mardi	21 juin 2016	19h00
Mardi	19 juillet 2016	19h00
Mardi	16 août 2016	19h00
Mardi	20 septembre 2016	19h00
Mardi	18 octobre 2016	19h00
Mardi	15 novembre 2016	19h00
Mardi	20 décembre 2016	19h00

DONNÉ ET SIGNÉ À CHAPAIS, 17e jour du mois de décembre 2015

Colette Aubé

Assistante greffière



Est par les présentes données par la soussignée,

QUE le Stationnement soit interdit du lundi au vendredi de 7 h à 17 h, sur la 5e Avenue, côté est (débarcadère de l'école St-Dominique-Savio) et côté ouest, à partir de l'intersection de la 6e Rue jusqu'à l'intersection de la 7e Rue, et ce, pour la période du 1er septembre au 30 juin inclusivement.

DONNÉ ET SIGNÉ à Chapais, ce 17e jour du mois de décembre 2015

Colette Aubé

Assistante greffière



NOUVELLE SURFACEUSE EN FÉVRIER!



Bien que l'achat d'une nouvelle surfaceuse était envisagé depuis quelques années, c'est en 2016 que celle-ci entrera en fonction au coût de 51600 \$.

Le modèle 440, que la municipalité a choisi, possède le rayon de braquage le plus serré dans l'industrie, permettant aux opérateurs de travailler la glace plus profondément dans les coins. L'équipe Zamboni soutient que chaque composante de la 440 a été spécialement conçue pour permettre un surfaçage aisé et produire

une glace parfaite en tout temps.

La Ville de Chapais tiens à remercier Goldcorp Projet

GOLDCORP ÉLÉONORE

Éléonore pour la commandite de 25000 \$ qu'elle avait reçu en 2011 pour l'achat d'une nouvelle surfaceuse. Visitez le www.villedechapais.com dans la section sports et loisirs pour connaître l'horaire de l'aréna.

ZAMBONI...

La surfaceuse à glace est couramment appelé Zamboni, du nom de son inventeur Frank Zamboni. En effet, c'est au début des années 1940 que Frank Zamboni réalisa la nécessité d'avoir une machine afin de produire rapidement une belle couche de glace sur sa patinoire située au sud de la Californie. C'est après plusieurs essaies et plusieurs années qu'il inventa la première surfaceuse! Pour plus d'information : https://fr.wikipedia.org/wiki/Surfaceuse



SERVICE DU GREFFE



AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée

QUE le règlement 16-460 concernant la tarification applicable aux services offerts par la municipalité a été adopté à la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Chapais, tenue le 19 janvier 2016 à 19 h 00 à la salle des délibérations du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sis au 145, boulevard Springer.

QU'en outre, ce règlement est actuellement déposé au service du greffer à l'Hôtel de Ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau et qu'il entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi

DONNÉ ET SIGNÉ à Chapais, ce 22e jour du mois de janvier 2016

Colette Aubé Assistante greffière



Est par les présentes données par la soussignée,

QUE le règlement numéro 15-459, concernant l'adoption du budget de la Ville de Chapais, l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales, des compensations et/ou des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2016 et le programme triennal d'immobilisations ont été adoptés lors des séances extraordinaires du 15 décembre 2015

AVIS PUBLIC est en outre donné, que ces documents sont actuellement déposés au bureau du **GREFFE** à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau et qu'il entrera en vigueur le jour de sa publication, conformément à la loi.

DONNÉ ET SIGNÉ À CHAPAIS, 18e jour du mois de décembre 2015

Colette Aubé

Assistante greffière

LES CHAMBRES DE COMMERCE DE CHAPAIS ET DE CHIBOUGAMAU PRENNENT POSITION DANS LE DOSSIER DE MÉTAUX BLACKROCK

hibougamau, 27 janvier **2016.** Suite aux différentes représentations de l'entreprise Métaux Blackrock au Saguenay Lac-St-Jean ainsi qu'aux récentes sorties publiques de plusieurs maires et préfets de cette région, les Chambres de commerce de Chapais et de Chibougamau informent ses membres qu'elles considèrent, pour leur part, que l'usine de 2ième transformation du projet de Métaux Blackrock doit être implantée sur le territoire du Nord-du-Québec au même endroit que celui projeté pour la mine.

Dans un but de transparence et d'équité, les deux Chambres de commerce demandent aux dirigeants de Métaux Blackrock à ce qu'elles soient informées de la mise à jour et de l'avancement du projet de Métaux Blackrock d'installer une usine de 2ième transformation dans la région Chibougamau-Chapais. À cet effet, elles demandent aux dirigeants de Métaux Blackrock que soit organisée, dans les semaines à venir, une rencontre d'information pour les membres des Chambres de Commerce de Chapais et de Chibougamau.

Selon les deux Chambres, il ne fait aucun sens d'extraire, de concentrer et ensuite d'aller transformer à plusieurs centaines de kilomètres plus loin les différents produits résultant de l'étape de concentration et ce, en sachant les inconvénients que cela pourrait comporter ainsi que les facilités que la région Chibougamau-Chapais est en mesure d'offrir pour un tel projet.

L'implantation de l'usine de 2ième transformation de Métaux Blackrock ailleurs qu'à Chibougamau-Chapais N'EST PAS UNE OPTION envisageable pour les deux Chambres de Commerce lorsqu'elles considèrent l'immense potentiel de développement que l'usine de 2ième transformation représente pour la région Nord-du-Québec.

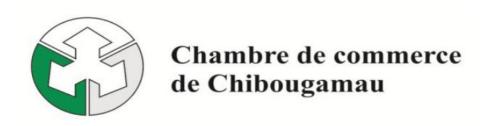
À propos de La Chambre de commerce de Chibougamau

Créée en 1954, la Chambre de commerce de Chibougamau est une association comptant 260 membres majoritairement composée d'entreprises et de gens d'affaires, puis d'organismes et d'individus qui mettent volontairement en commun leur expérience et certaines ressources en vue de promouvoir et défendre leurs intérêts collectifs et individuels.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMA-TIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LA PERSONNE SUIVANTE :

M. Sylvain Bellisle Président

Téléphone: 418-748-4827 info@ccchibougamau.com



PRODUITS ÉCONOMISEURS D'EAU ET D'ÉNERGIE





Faites des économies d'eau et d'énergie sans compromettre votre confort! Procurez-vous une des quatre trousses offertes à moins de 30 \$, livraison comprise.

RÉDUISEZ VOTRE CONSOMMATION D'EAU ET D'ÉNERGIE!

Saviez-vous que le chauffage de l'eau représente jusqu'à 20 % de votre facture d'électricité annuelle ? Le programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie représente une belle occasion de diminuer votre consommation d'électricité et d'eau grâce à des produits économiseurs d'eau à débit réduit.

Si vous êtes propriétaire ou locataire d'une habitation au Québec, vous pouvez profiter du programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie en vous procurant à un prix avantageux l'une de quatre trousses de produits efficaces pour économiser l'eau et l'énergie. C'est facile, car vous pouvez tout commander en ligne!

DES PRODUITS PERFORMANTS

Les produits offerts dans le cadre du programme sont regroupés en quatre trousses simples à commander. En commandant et en installant ces produits, vous pourrez réduire votre facture d'électricité tout en économisant des dizaines de milliers de litres d'eau potable par année!

Chaque trousse comprend une pomme de douche et des aérateurs de robinet faciles à installer. Les trousses sont offertes à des prix avantageux, allant de 22,97 \$ à 29,62 \$, livraison comprise.

Avantages



- + Ils assurent un débit d'eau maximal de 5,7 litres par minute, soit jusqu'à 40 % de moins que le débit obtenu avec des produits traditionnels.
- + Ils utilisent un système à compensation de pression (qui équilibre la pression de l'eau).
- + Leur raccord en laiton leur confère solidité et résistance à la corrosion.
- + Ils sont en thermoplastique ABS, un matériau léger et résistant à la chaleur.
- + Ils sont garantis dix ans.
- + Ils ont la certification CSA valable pour dix ans.
- + Les pommes de douche et les aérateurs de robinet de salle de bains ont reçu l'homologation WaterSense®.
- + Ils sont efficaces sans pour autant compromettre le confort des utilisateurs.



Connaissez-vous l'homologation WaterSense®?

L'homologation WaterSense® s'apparente à la certification ENERGY STAR, sauf qu'elle s'applique à la robinetterie, aux appareils sanitaires et aux systèmes d'arrosage. Elle facilite votre tâche lorsque vient le moment de choisir un produit alliant toutes les caractéristiques suivantes : économies d'eau et d'argent, respect de normes environnementales strictes, rendement et confort.

DES ÉCONOMIES D'EAU PAR DIZAINES DE MILLIERS DE LITRES CHAQUE ANNÉE*

NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGE	ÉCONOMIES D'EAU (L)	ÉQUIVALENT EN BOUTEILLES GRAND FORMAT DE 22,7 LITRES (5 GALLONS)	ÉCONOMIES D'ARGENT (\$)
2	21 564	950	51
4	43 804	1 930	100
6	63 342	2 790	148

Les économies et la consommation d'eau et d'énergie varient selon les caractéristiques de l'installation et les besoins du ménage. Bases du calcul : prix de l'énergie électrique de 7,58 ¢/kWh, débit de référence de 9,5 l/min pour la pomme de douche et de 8,3 l/min pour les aérateurs, une douche de 8 min par personne par jour et d'autres facteurs.





Les trousses vous permettent d'économiser jusqu'à 100 \$° par année sur votre facture d'électricité.

'Si vous remplacez votre pomme de douche et vos aérateurs de robinet actuels par les produits limiteurs de débit compris dans la trousse. Le montant des économies a été calculé en fonction de la consommation d'un ménage de quatre personnes.

CONTENU D'UNE TROUSSE*

Une pomme de douche fixe ou téléphone homologuée WaterSense®, qui utilise jusqu'à 40 % moins d'eau

Un aérateur de robinet de salle de bains homologué WaterSense®









Un aérateur orientable pour robinet de cuisine



Chaque trousse comprend également un ruban de téflon, qui sert à assurer l'étanchéité des raccordements.

Les illustrations accompagnant l'aperçu des produits sont fournies à titre indicatif seulement. Le site du prestataire de services mandaté par Hydro-Québec, où vous passerez votre commande, contient des photos de tous les produits.

VOUS ÊTES PRÊTS À COMMANDER?

Hydro-Québec a retenu les services d'une entreprise québécoise, Solutions Ecofitt, qu'elle a choisie selon des critères rigoureux pour vendre les produits. Lorsque vous serez prêt à faire votre achat, vous serez dirigé vers le site de cette entreprise.

Visitez le https://economie.solutionsecofitt.ca pour profiter de cette offre



Nouvelles modalités de chasse au caribou pour la saison 2016-2017

hibougamau, le 25 janvier 2015 – Tourisme Baie-James s'inquiète pour la stabilité des opérations de ses pourvoyeurs suite aux nouvelles modalités de chasse annoncées par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour la saison 2016-2017. Après avoir consulté nos membres concernés, il appa-

raît évident que cette annonce va entraîner des pertes considérables en matière de retombées économiques pour la localité de Radisson et les pourvoyeurs environnants.

Rappelons que la chasse sportive dans la zone 22A sera interdite et que 1234 permis

seront délivrés dans la zone 22B. Cependant, la limite de capture sera réduite à un caribou par permis avec la possibilité pour un chasseur de se procurer un second permis. Mentionnons également que cette décision est justifiée par une baisse d'environ 6,7% du troupeau de la rivière aux Feuilles, une faible proportion préoccupante

de grands mâles ainsi qu'une volonté de respecter l'apport alimentaire et culturel important que cette espèce procure aux nations autochtones.

« Bien que les motifs soient justifiables, cette décision vient très tardivement alors qu'une grande majorité de cette clien-



tèle réserve plus d'un an en avance. De plus, ces nouvelles modalités ne sont pas accompagnées d'un soutien pour assurer la pérennité des entreprises touchées », a mentionné le directeur général de Tourisme Baie-James, Mitchell Dion.

D'autre part, cela réitère égale-

ment le besoin de diversifier l'offre de services en pourvoirie. « Tourisme Baie-James encourage ses membres à diversifier leurs activités et peut les accompagner dans ce processus. Que ce soit le produit motoneige, la descente de rivière en canot/kayak, l'observation d'aurores boréales, la pêche ou les safaris

d'observation de la faune. notre territoire est riche et les opportunités sont infinies. « Certaines de nos pourvoiries sont déjà engagées dans ce processus et nous saluons leur dynamisme », tenu à souligner le direcgénéral l'orga-

nisme, Mitchell Dion.

Source : Gouvernement du Québec

Informations: Mitchell Dion, directeur général
Tourisme Baie-James
(418) 748-8140, poste 222
mdion@tourismebaiejames.com







POUR QUI?

Toute la population de Chapais, des sites de villégiature et de Chibougamau

QUAND?

Dès l'ouverture du Mont Chalco
12 SAMEDIS consécutifs** (sauf le 26 décembre et le 2 janvier)
+ mardi 1"et jeudi 3 mars 2016 (relâche)

Pour les gens qui désirent utiliser le transport **SKI-BUS** de manière **occasionnelle**, vous pourrez utiliser les places disponibles en vous procurant des billets de passages :

IMPORTANT

Il est obligatoire de réserver votre place au 418.745.3535 et d'avoir en main votre billet de passage pour l'embarquement.

Coûts et points de vente :

CHAPAIS:

• Billet de passage SKI-BUS: 5.00 \$ (1 embarquement) (Tabagie RC / Chapais Ligne Verte à l'Hôtel de ville)

CHIBOUGAMAU:

• **Billet de passage SKI-BUS : 2.50 \$** (1 embarquement) (Dépanneur du Centre-Ville / Dépanneur Merrill / Mont Chalco)

À noter : Un aller-retour compte pour 2 embarquements.

Prévoyez acheter le nombre de billets nécessaires!



Chapais
Lianeverte

Réservation • information
418.745.3535

- * L'offre est valable et payable en un seul versement. Votre paiement confirme votre inscription. Une preuve de résidence doit accompagner votre paiement. Un minimum d'inscriptions sera nécessaire pour que le service soit offert. Advenant le cas où le service serait annulé par manque d'inscriptions, vous serez remboursé en totalité.
- ** Chapais Ligne verte ne se tient pas responsable des journées qui peuvent être annulée par le Mont Chalco pour quelque raison que ce soit.

CONSULTATION **PUBLIQUE**





Projet de plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020

Les enjeux sont importants.

La Ville de Chapais doit revoir son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) pour les années 2016-2020 en vue de répondre aux nouveaux objectifs fixés de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles du gouvernement du Québec.

Ces objectifs visent la récupération de:

- 70% des matières recyclables;
- 60% des matières putrescibles (matières compostables et biosolides);
- 70% des résidus de construction, de rénovation et de démolition;
- 80% des agrégats (béton, sable, gravillons, cailloux).

De plus, d'ici 2020, le gouvernement interdira l'enfouissement :

- du papier et du carton;
- des matières compostables et des biosolides:
- du bois.



Qu'est-ce qu'un plan de gestion des matières résiduelles?

Un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) est un outil de gestion qui énonce les orientations, détermine les objectifs et les moyens à prendre pour les atteindre.

Le PGMR vise les matières résiduelles :

- du secteur résidentiel;
- des secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI):
- de l'industrie de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD);
- de la Ville de Chapais en tant qu'organisation.

Actions proposées afin de réduire les déchets

Le PGMR comporte plusieurs mesures à mettre en œuvre. Globalement, le PGMR propose 28 mesures qui visent des matières résiduelles et des générateurs spécifiques. Les orientations stratégiques sont les suivantes :

CONSULTATION **PUBLIQUE**

Nous contribuerons TOUS à mettre fin au gaspillage des ressources en:

Réduisant à la source les matières résiduelles produites

Évitant le recours à l'enfouissement et en visant une ville zéro déchet

- Promouvoir les bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles et rendre compte des résultats ;
- Favoriser une gestion territoriale;
- Détourner les matières organiques de l'enfouissement;

Maximisant la réutilisation, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles





Territoire d'application du PGMR:

Ville de Chapais et les sites de villégiatures environnant: lac Opémisca, lac Cavan, lac Buckell, lac Dulieux, Baie Demers et le lac David.

Assistez à la consultation publique.

Cette assemblée de consultation publique sera présidée par une commission formée de représentants de différent milieux (affaires, syndical, sociocommunautaire et protection de l'environnement) ayant pour objet de fournir les informations nécessaires à la compréhension du projet de plan de gestion des matières résiduelles, ainsi que de permettre aux citoyens, groupes, organismes d'être entendus sur le sujet.

24 FÉVRIER

Date: Mercredi 24 février 2016

Heure: 19h00

Lieu : Salle du conseil

Adresse: 145 boulevard Springer

Faites entendre votre opinion.

Les citoyens, groupes et organismes qui le souhaitent peuvent déposer des mémoires lors de l'assemblée de consultation publique ou encore les acheminer aux coordonnées suivantes :

Par courrier: Ville de Chapais

145 boulevard Springer CP 380

Chapais,Qc G0W 1H0

Par courriel: dga@villedechapais.com

Les mémoires transmis par courrier ou par courriel doivent être reçus au plus tard vendredi le 26 février 2016.

Pour obtenir plus d'informations:

Le projet de plan de gestion des matières résiduelles de la ville de Chapais peut être consulté au bureau de la ville de Chapais, situé au 145 boulevard Springer, Chapais durant les heures d'ouverture du bureau. Il peut également être consulté sur le site internet au www.villedechapais.com.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Madame Mélanie Gagné, au 418-745-2511 poste 228 ou par courriel à l'adresse suivante : dga@villedechapais.com.



Secteur Nord de la ville de Chapais

(nord du Boul. Springer/côté de l'hôtel de ville)

	Février 2016									
L	M	M	J	V	S	D				
1	2	3	İ		6	7				
8	9	10	11	12	13	14				
15	16	17			20	21				
22	23	24	25	26	27	28				
29	1	2	Í		5	6				

	Mars 2016									
L	L M M J V S D									
29	1	2	Ϋ́Ì		5	6				
7	8	9	10	11	12	13				
14	15	16			19	20				
21	22	23	24	25	26	27				
28	29	30	ÍÌ		2	3				

Secteur Sud de la ville de Chapais

(sud du Boul. Springer/ côté du Manoir Pierre-Guénette)

Février 2016									
L	M	M	J	V	S	D			
1	2	3	4	5	6	7			
8	9	10	F		13	14			
15	16	17	18	19	20	21			
22	23	24	F		27	28			
29	1	2	3	4	5	6			

Mars 2016									
L	L M M J V S D								
29	1	2	3	4	5	6			
7	8	9	F		12	13			
14	15	16	17	18	19	20			
21	22	23	ŕİ		26	27			
28	29	30	31	1	2	3			

Secteur Ouest de la ville de Chapais

(Lac Opémisca et Lac Cavan)

Février 2016									
L	L M M J V S D								
1	2	F	4		6	7			
8	9	10	11	12	13	14			
15	16		18		20	21			
22	23	24	25	26	27	28			
29	1	ÍÌ	3		5	6			

Mars 2016									
L M M J V S D									
29	1	ÍÌ	3		5	6			
7	8	9	10	11	12	13			
14	15	F	17		19	20			
21	22	23	24	25	26	27			
28	29	Í	31		2	3			

Secteur Est de la ville de Chapais

(Lac David, Dulieux, Buckell et Baie Demers)

Février 2016									
L	M	M	J	V	S	D			
1	2	F	4	5	6	7			
8	9	10	11		13	14			
15	16	F	18	19	20	21			
22	23	24	25		27	28			
29	1	Fİ	3	4	5	6			

Mars 2016									
L M M J V S D									
29	1	F	3	4	5	6			
7	8	9	10		12	13			
14	15		17	18	19	20			
21	22	23	24		26	27			
28	29	ÍÌ	31	1	2	3			



OPÉRATION NEZ ROUGE...UNE AUTRE BONNE RÉUSSITE

Lors des <u>7 soirées actives</u> de Nez rouge, **53 raccompagnements** ont été fait. Des **dons de 1000\$** seront versés à des organismes de Chapais s'occupant de jeunes.

Bravo à tous ceux qui ont utilisé les services de Nez rouge.

Merci aux bénévoles raccompagnateurs! Merci aux commanditaires suivants:

Garage Multi-Visions Ville de Chapais Marché Bonichoix Chapais Énergie Motel le Routier Motel Clossi Quincaillerie BMR Garage Tremblay et Fils

Nous serons de retour en décembre prochain!

Raymonde Rouleau

Responsable

LES CADETS DE L'ESCADRON 838 CHAPAIS SONT ACTIFS!



Voici un aperçu des activités de décembre :



e 14 décembre dernier, les cadets de l'Escadron 838 Chapais avaient leur parade mensuelle. Les cadettes : Jovette Grondin, Camille Paillard et Émy Jacob ont fait leur promesse de cadet qui consiste à servir loyalement l'Escadron 838, à remplir fidèlement leurs obligations de cadet au sein des Cadets de l'Aviation Royale du Canada, d'être un bon citoyen et de faire leur devoir envers la communauté.

Félicitations à ces cadettes!

Les cadets ont recu leur certification de bonne condition physique dont les niveaux : argent, or et excellence.





Caporal Djoé Bilodeau et Caporal Jessica Larouche Lapierre



Niveau Or:

Cadettes: Joviette Grondin, Émy Jacob, Camille Paillard

Caporal Sheldon Lachance-Iserhoff, Sergent Valérie Gendron et



Niveau Excellence : Caporal Mélissa Côté



Le caporal Sheldon Lachance Iserhoff est promo au grade de caporal de section

Nous félicitons tous les cadets de leur implication au sein de l'Escadron 838 Chapais et nous sommes fiers d'eux.

UN APERÇU DE NOS PROCHAINES ACTIVITÉS

23 janvier 2016: Collecte de bouteilles-suivi d'un souper et d'une soirée récréative

6 février 2016: Compétition d'art oratoire régionale (Jonquière)

13 février 2016: Survie hivernale à Chapais (les cadets apprendront à faire des abris (Queenzy))

20 février 2016: Compétition sportive 838-839 (à Chapais) (à confirmer)

4-5-6 mars 2016: Jeux d'hiver à Chicoutimi

12 mars 2016 : Championnat de zone (tir) à Alma

D'autres activités en avril (journée plein air – mur d'escalad, etc..), en mai, le planeur (14), la revue annuelle et bal (21) et le voyage de fin d'année (2-3-4-5 juin)

Capitaine Martine Mauger

INSCRIPTIONS

Tous les jeunes (filles et garçons de 12 ans à 18 ans) qui désirent se joindre à l'Escadron 838, vous pouvez vous inscrire en tout temps, À TOUS LES LUNDIS À L'ÉCOLE LE FILON - 18H30

Comme cadet de l'Air, tu te feras de nouveaux amis pour partager avec eux plein d'aventures et d'activités qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Tu seras aussi encouragé à dépasser tes limites pour toujours donner le meilleur de toimême. Les cadets te permettront, à travers des activités diversifiées, de relever toutes sortes défis, de faire de l'apprentissage du travail d'équipe, de diriger et de superviser un groupe et d'améliorer ta confiance en soi.

En plus de nos activités, nous avons du sport, de la musique et de l'aéromodélisme.

Bienvenue à tous!



LA PÊCHE C'EST MA PASSION,

LE FESTIVAL DU DORÉ BAIE-JAMES, MA DESTINATION!





Le Festival du Doré Baie-James est fier de vous inviter à la Tournée de Films Chasse et Pêche animée par Norman Byrns et son acolyte Daniel Gilbert qui aura lieu à :

CHAPAIS

LE JEUDI 25 FÉVRIER 2016 À 19 H 15

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET SPORTIF SITUÉ AU 188, BOUL. SPRINGER

Les billets seront en prévente au bureau du festival, auprès des membres du comité administratif et dans certains commerces de la région, au coût de 20\$:

À Chapais: Quincaillerie RD inc

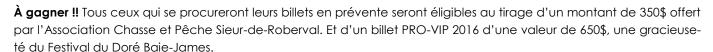
Tabagie RC Marché Bonichoix Garage Tremblay & Fils

À Chibougamau: Pétro-T

Dépanneur Super Sonic

Intersport

Sport Plein Air Chibougamau



Le Festival profitera de la soirée pour vous présenter son nouveau comité d'administration et sa programmation de la 17e édition qui aura lieu du 23 juin au 2 juillet 2016.

La pêche, c'est ma passion! Le Festival du Doré Baie-James, ma destination!

Nancy Toulza, présidente





La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est une responsabilité collective.

Prononcez-vous!

шшш.mess.gouv.qc.ca





Vie communautaire

Club Fadoq: Les Vaillants de Chapais

Le club a repris ses activités après la période des fêtes, voici celles qui seront tenues au cours du mois de février 2016 :

Messe mensuelle animée par les membres : $\mid e \mid$

dimanche 21 février

Piscine: Les lundis et mercredis de 10h à 11h.

Sacs de sable : Les lundis à 13h30

Pétanque-Atout : Les mardis à 13h30.

Dards: Les mardis à 19h

Crible: Les mercredis à 13h30.

Baseball-poches: Les vendredis à 13h30



Le souper mensuel sera tenu le dimanche 21 février à 17h30 à la salle du club. Le souper est au coût de 12\$ par personne. Les participants apportent leur boisson. Les billets seront en vente jusqu'au 17 février 2016. Pour vous procurer ceux-ci, contactez la présidente Mme Pierrette Gendron au (418) 745-2726 ou la secrétaire Mme Lucette C. Larochelle au (418) 745-3216.

À Cette occasion, nous rendrons hommage aux membres qui ont atteint l'âge de 80 ans au cours de l'année 2015.

Le recrutement est toujours en cours. Les personnes de 50 ans et plus qui désirent devenir membre du club doivent contacter la responsable Mme Lucette C. Larochelle.

Bienvenue aux membres à toutes les activités du club.

Lucette C. Larochelle

Publiciste

LA PAROISSE VOUS INFORME...

es membres du conseil de la fabrique se joignent à moi pour vous remercier de votre soutien et de votre collaboration lors du diner spaghetti du 13 décembre dernier. Cette levée de fonds a été nécessaire afin de compléter des travaux urgents et d'éviter des incidents malheureux. Les argents ramassés lors de la dîme n'ont pas été suffisants. Les efforts pour l'entretien de notre église sont plus demandant.

Si nous voulons conserver notre église et la garder en santé, ses efforts sont nécessaires. Les programmes d'aide pour les Églises sont presque inexistants, les dons sont très rares. C'est donc à nous en premier que relève la responsabilité de notre église.

Un grand merci pour votre soutien lors de cette campagne de financement. Sachez que les fonds ramassés en cette journée serviront pour la réfection des marches de l'église et à d'autres petits travaux pour le bien-être et la sécurité de la communauté.

Encore une fois, merci!

Suzie Boulanger

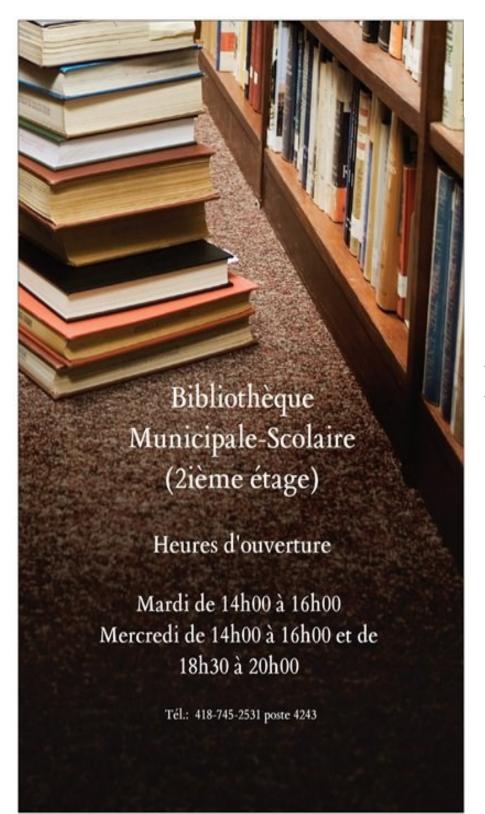
Présidente des membres du conseil de la fabrique



Partenaires participants:



Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire





AIDEZ-NOUS À AMASSER DES FONDS...

Vente de livres usagés et de sacs au profit de la bibliothèque. Les sacs sont au coût de 15\$ et sont disponibles à la bibliothèque ou encore au Service des loisirs.

Service de photocopies



Le Service des loisirs désire aviser la population et les organismes que ceux qui désirent avoir des photocopies devront se présenter au bureau aux heures suivantes :

- lundi de 13h à 16h
- mercredi et jeudi de 13h à
 16h
- vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Au plaisir de vous servir!



Surveillance à la glissade municipale 2016

Grâce à la collaboration de <u>CHAPAIS EN FORME</u>, la Corporation des loisirs de Chapais recherche <u>un surveillant</u> pour les activités de glissade située en arrière de la Maison des jeunes.

Nous recherchons une personne âgée de 16 ans et plus qui s'occupera de gérer les prêts des tubes à air et faire respecter les règles de conduite.

Horaire de travail : Jeudi et vendredi de 18h30 à 20h00, samedi et dimanche de 13h00 à 15h00

Heures: 7 heures par semaine à 15\$ de l'heure pendant 7 semaines

Début : Samedi le 22 janvier au 6 mars 2016

Si le poste vous intéresse, apportez votre cv au bureau du Centre Sportif et Communautaire

Pour information: Corporation des loisirs 745-3289







Service des loisirs de la culture et de la vie communautaire de CHAPAIS

HORAIRE DU BUREAU ADMINISTRATIF

Lundi de 12h00 à 16h00

Mardi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Vendredi 09h00 à 12h00 à 13h00 à 16h00

Tél.: 745-3289

sbedard@villedechapais.com

Horaire des cours de natation

Lundi	10h00 à 11h00	Bain âge d'or
	15h45 à 16h45	Ecole de natation
	18h00 à 18h30	Récré'eau crainte de l'eau
	18h30 à 19h15	Récré'eau 2 et 3
	19h30 à 20h30	Waterpolo libre 🔪
Mardi	18h30 à 19h30	Récré'eau 7 et plus
	19h30 à 20h30	Aquazumba
Mercredi	09h30 à 10h00	Cours Anim'eau
	10h00 à 11h00	Bain âge d'or
	15h45 à 16h45	Ecole de natation
	18h00 à 18h45	Récré'eau 1 et 2
	18h00 à 19h30	Nage synchro
	18h45 à 19h30	Récré'eau 4, 5 et 6
	19h30 à 20h30	Bain longueur et cours pour adultes
Jeudi	15h45 à 16h30	Récré'eau 1

Nage synchro

Aquazumba

18h00 à 19h30

19h30 à 20h30

Pour être à l'affût des dernières nouvelles des loisirs, nous vous conseillons de consulter notre page FACEBOOK!

Horaire de piscine

DES BAINS LIBRES

Vendredi 18h30 à 19h30

Samedi 13h30 à 14h30

Dimanche 13h30 à 14h30

Entrée gratuite!

BAIN LONGUEUR

Mercredi 19h30 à 20h30

Entrée: 3.00\$ par adulte

Casque de bain obligatoire

Location sur place au coût de 1,00\$

WATERPOLO LIBRE

Venez jouer du waterpolo entre amis. NOUVEAU JEU AQUATIQUE!

C'est gratuit!

Horaire de l'aréna

JOUR	PATINAGE LIBRE	HOCKEY LIBRE 16 ANS ET PLUS	HOCKEY LIBRE 10 À 15 ANS	HOCKEY PARENTS- ENFANTS
Lundi	18h30 à 19h30	19h30 à 20h30		15h45 à 16h45
Mercredi	18h30 à 19h30			
Jeudi	15h30 à 16h30			
Vendredi	14h30 à 15h30	13h30 à 14h30	15h30 à 16h30	
Samedi	14h00 à 15h00 18h00 à 19h00			
Dimanche	19h00 à 20h30 PATINAGE CLAIR DE LUNE			14h00 à 15h00

PRÊT DE RAQUETTES À NEIGE

Raquettes pour enfants et pour adultes disponibles au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire sur les heures de bureau.

Service gratuit!

SERVICE D'AIGUISAGE DE PATINS

Sur les heures des activités 5\$ la paire

Vente de bâtons de hockey, lacets, rubans à bâton, rubans à jambières

LA PISTE DE SKI DE FOND EST MAINTENANT

OUVERTE!

e club Motoneige de Chapais vous informe que la piste de ski de fond est ouvert aux adeptes. La piste est située à l'intersection du le chemin industriel de la lière Avenue et la piste de motoneige.

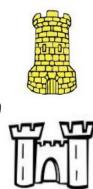
Bonne saison!







Construisez une forteresse de neige dans votre cour!

















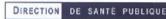
Activité de participation (en famille ou entre amis)

Tirage au sort de trois prix de participation de 100 \$ parmi toutes les constructions éligibles (règlements au verso) chez le marchand de votre choix de Chapais ou Chibougamau













Inscription du 3 février au 3 mars 2016 aux endroits suivants:

Chapais

Service des Loisirs de Chapais, 188 Springer, Chapais



Mardi au vendredi

13 h à 16 h

9 h à 12 h - 13 h à 16 h

13 h à 14 h 30

Ou contactez-nous par téléphone pour plus de détails







Téléphone

418 748-6435 poste 4240

(418 745-3289)

Courriel

yves rioux@ssss.gouv.qc.ca

Laissez-nous un message avec votre nom, adresse civique, téléphone et courriel

Règlements de participation

- Les matériaux de construction doivent se limiter à des matériaux primaires comme la neige, l'eau, et la glace.
- 2- Décoration: vous avez le droit d'embellir votre forteresse avec différents accessoires (branches, feuilles, foulards, drapeaux, couleurs, etc.) en autant que ces derniers respectent l'environnement.
- Les constructions jugées dangereuses (toit, tunnel, panneaux de bois, planches, portes, proximité de la rue) par le comité de vérification seront éliminées du tirage et la décision sera sans appel.
- 4- Les critères de sélection pour être éligible au tirage au sort d'un des trois prix de participation de 100\$ sont:
- Taille:
- Hauteur de 1 mètre minimum pour toutes les constructions
- Sécurité : Entrée libre, sans toit



5- INSPECTION DE VOTRE FORTERESSE : (418 748-6435 poste # 4240)

VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT appeier AU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE CI-DESSUS ET LAISSER VOTRE NOM. ADRESSE CIVIQUE ET ADRESSE COURRIEL POUR SIGNIFIER L'INSPECTION DE VOTRE FORTERESSE.

N.B.: UNE PERSONNE IRA DANS VOTRE COUR DANS LES 24 HEURES OUVRABLES SUIVANT VOTRE APPEL POUR VÉRI-FIER L'ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE CONSTRUCTION ET PRENDRE UNE PHOTO. UN CERTIFICAT «D'INSPECTION » SERA DÉPO-SÉ DANS VOTRE BOÎTE À LETTRES POUR CONFIRMER VOTRE INSCRIPTION AU TIRAGE OU SINON VOUS RECEVREZ UN MÉMO POUR SPÉCIFIER LES MODIFICATIONS À EFFECTUER AVANT VOTRE PROCHAIN APPEL

- 6- Un seul coupon de tirage sera alloué par adresse civique.
- 7- Le prix de participation choisi par les gagnants consiste en un seul bon d'achat dans un commerce de Chapais ou de Chibougamau.
- 8- Les noms des gagnants seront dévoilés par les médias locaux à compter du lundi 7 mars.
- 9- Le comité organisateur se réserve le droit de modifier les dates ou règles en tout ou en partie selon les conditions climatiques en agissant tel un bon père de famille... Tout changement aux règles de participation sera communiqué le plus rapidement possible par l'entremise de votre adresse courriel et de Planète Radio.

Engagement de responsabilité du/des parent (s)

A la suite de notre inscription, je/nous certifions que:

- Je/nous avons pris connaissance des règlements du concours et nous nous engageons à veiller à la sécurité des enfants en nous assurant que les forteresses soient faites sous la supervision d'au moins un adulte
- Je/nous reconnaissons que les organisateurs de l'évènement ne sont pas responsables des accidents qui pourraient survenir dans le cadre de ce projet.



Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir entre amis et en famille!



ainsi qu'un moule à blocs de neige recevez <u>gratuitement</u> une bannière pour identifier votre forteresse Famille







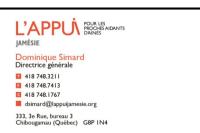
















Peu importe votre besoin, Chapais G0W 1H0 (QC) Tel.: (418) 770-8831 ou (418) 745-3683 vous avez maintenant la Fax.: (418) 745-3178 possibilité d'utiliser ce lboucher@gvq.ca ou lorraine.boucher@tlb.sympatico.ca service à Chapais. www.saglac.gvq.ca

Vous servir est un plaisir!





















POUR AJOUTER VOTRE CARTE D'AFFAIRES À NOTRE VITRINE PUBLICITAIRE, N'HÉSITEZ PAS À **COMMUNIQUER** VEC NOUS: 418.745.2355

Coordonnées du journal

145, boul. Springer, C.P.128 Chapais (Qc) G0W 1H0

T 418.745.2355

F 418.745.3871

C ggleeton@villedechapais.com

Faites parvenir vos articles, annonces ou communiqués.

18 février 2016 • Date de tombée :

26 février 2016 Publication de la Tribune :



Consultez la Tribune couleur en ligne. La Tribune Chapaisienne est réalisée par la Corporation de développement économique de Chapais en collaboration avec la Ville de Chapais.

À vendre ou à échanger

Souffleur Ariens hydro pro 36 avec cabine. Utilisé seulement un seul hiver.

Prix demandé : 3 200.00\$

(neuf 2015-2016 4 698.00\$). Possibilité d'échanger avec un 4 roues avec gratte.

Téléphone: 418 745-2255



PARTENAIRES FINANCIERS:





Coopérer pour créer l'avenir













Commission scolaire de la Baie-James



CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

DE LA BAIE-JAMES









MAISON MODULAIRE 79, 6e Avenue N.

PRIX: 149 500 \$+tx

(terrain inclus)





MAISON MOBILE

135, 8e Avenue



Pour informations: Lise Aubin, CDEC au 418.770.8684

> CONCEPT HABITATION au 418.412.6065